

ORGANISATION PEDAGOGIQUE : PRESTATION D'ACCOMPAGNEMENT SOCIOPROFESSIONNEL INDIVIDUALISEE

La prestation d'accompagnement socioprofessionnel individualisée de l'AFAPCA a pour objectif d'accroître l'efficacité du contrat aidé.

Elle doit permettre :

- De faciliter l'accès à l'emploi durable des salariés en contrat aidé par la mise en place d'un parcours sécurisé.
- De répondre aux besoins en compétences des entreprises par la formation des salariés en contrats aidés.
- D'accompagner le financement des formations pour les salariés.

ETAPES Objectifs	CONTENU Objectifs opérationnels - Contenu - Méthodes et outils	Durée	Calendrier
<p><u>1- ENTRETIEN DE POSITIONNEMENT</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Accueillir et informer en présentiel • Recueillir des données • Echanger avec le stagiaire <p><i>- Prise de contact auprès de l'employeur à la suite de cet entretien</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> › Présenter le dispositif et ses conditions de déroulement <ul style="list-style-type: none"> - Qu'est-ce que l'AFAPCA ? Qu'est-ce que la prestation ? › Echanger sur les expériences professionnelles passées, le poste actuel, les perspectives d'avenir <p>Confirmer l'engagement du bénéficiaire dans la démarche</p>	1H00	A définir
<p><u>2 - ELABORATION D'UN PLAN D'ACTION</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Entretiens individuels • Créer un climat de confiance • Susciter la motivation à travailler le projet professionnel 	<ul style="list-style-type: none"> › Identifier les intérêts et motivations professionnelles › Appréhender la compréhension et l'avancée du stagiaire dans son projet › Construire le projet professionnel du stagiaire › Définir des pistes d'évolution professionnelles/analyser la viabilité d'un projet 	10H00	A définir

3 - VALIDATION ET PRECONISATIONS

- Entretiens individuels
- Contacter l'employeur

- › Suivre le plan d'action
- › Proposer des préconisations
- › Confirmer l'engagement du stagiaire et de l'employeur vis-à-vis de la/des préconisation(s)
- › Mettre en place les préconisations (demande de devis auprès d'OF, recherche de lieux de stage, contact auprès d'employeur, etc.)

2h00

A définir

4 - SUIVI

- Entretiens individuels/Contacts téléphonique

- › Suivre l'action
- › Retour à une des phases précédentes en fonction du projet professionnel du stagiaire

2h00

A définir

NB :

- Le nombre de rendez-vous varie en fonction des besoins du stagiaire
- L'accompagnement dure jusqu'à la fin du contrat aidé



Pré requis :
Sur prescription uniquement

Outils pédagogiques :
• Entretien individuel
• Pédagogie adaptée

Parcours individuel

Tarifs :
Adhésion pour l'employeur

Nombre d'heures :
Varie en fonction
du bénéficiaire

Justificatifs :
- Fiche de suivi
- Contrat d'engagement

Délai et lieux de réalisation :
Prise de contact sous 5 jours
pour proposer l'intervention
au plus près



04 71 43 07 20
www.afapca.fr
contact@afapca.fr

SIRET : 397 733 015 00101
Agrément : 83150296115

